

DECISION N° 2023-093
PORTANT COMPOSITION NOMINATIVE DE LA FORMATION
SPECIALISEE DU COMITE (FSC)

Le Directeur Général,

- Vu le décret du Président de la République du 7 janvier 2022 portant nomination de Monsieur Jean-François LEFEBVRE en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse,
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses Livres Ier et II ainsi que l'article L. 811-2,
- Vu le décret n°2021-1570 du 5 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé, des établissements sociaux, des établissements médico-sociaux et des groupements de coopération sanitaire de moyens de droit public,
- Vu la décision n°2023-027 portant création de la Formation spécialisée du comité,
- Vu la décision n°2023-083 portant modification de la composition de la formation spécialisée du comité,
- Vu les résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022,
- Considérant l'installation du Comité Social d'Etablissement depuis le 1^{er} janvier 2023,
- Considérant les réunions de négociations entre les organisations syndicales et la Direction en date des 27 janvier, 6 mars et 19 avril 2023 menées dans le cadre de la mise en place des nouvelles instances,
- Vu les désignations des organisations syndicales,

DECIDE

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} juin 2023, la composition de la Formation spécialisée du comité du CHU de Toulouse est arrêtée comme suit :

La FSC est présidée par M. LEFEBVRE, Directeur Général du CHU de Toulouse, ou son représentant.

1.1 Membres avec voix délibérative du personnel non médical

Syndicat CGT :

Membres titulaires

Mme SALINGUE Pauline
M. TERRIE Julien
M. BEDUZ Sylvain
M. HARRAT Ahmed
Mme PRATLONG Bernadette
Mme PIOKA Reine
Mme BOUHARIRA Nasahia

Membres suppléants

Mme HANIFI Assia
M. GOUSSY Sébastien
M. SUBRA Nicolas
Mme ALAO Chostine
Mme BERTOT Reynald
Mme MELENCHON Sylvie
M. BARBAZANGE Thomas
M. RENOUX Axel
M. BAROUSSE Hervé
M. AUSSET Yvan
Mme LETOILE Céline
Mme VAUDO Sandra
Mme SERS Magali
M. MAGRI Jérôme

Syndicat CFDT :

Membres titulaires

Mme BERTHELIER Barbara
M. SIMAO Jean-François
M. BALLET Guillaume

Membres suppléants

Mme BRACHET Sylvie
Mme BEDOS Géraldine
Mme SAINT BLANCAT Carole
M. PASCOUAT Marc
M. SOUSSI Salim
Mme COULOMB Céline

Syndicat FO :

Membres titulaires

Mme SEGAFREDO Céline
Mme MALROUX Emilie

Membres suppléants

M. BERNARD David
Mme NAUDY Christelle
Mme MONTESINOS Morgane
Mme THETIS Claudia

Syndicat UNSA :

Membres titulaires

M. PICARD Laurent
M. SORIGNET Philippe

Membres suppléants

Mme MURAT Valérie
M. MARAIS Richard
Mme PIPITONE Myriam
Mme TRILLOT Jessica

Syndicat SUD :

Membre Titulaire

Mme PRONO Isabelle

Membre suppléant

M. Pascal DEHEZ
Mme Noura BOUNOUIF

1.2 Membres avec voix délibérative des représentants des personnels médecins, pharmaciens et odontologiste

Membres Titulaires

En attente de désignation
En attente de désignation

Membres suppléants

En attente de désignation
En attente de désignation

Représentants les personnels médecins, pharmaciens et odontologistes, au sein de cette formation spécialisée du comité, conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

ARTICLE 2

Le mandat des représentants du personnel à la FSC prendra fin le 31 décembre 2026.

ARTICLE 3

En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de la publication de cette décision.

ARTICLE 4

La présente décision prend effet à compter de sa publication la rendant consultable et sera publiée sur le site internet du CHU de Toulouse.

Toulouse, le 16/05/2023,

Le Directeur Général,

Jean-François LEFEBVRE

